

HOMMAGE A CEUX QUI ONT SAUVE
DES FLAMMES QUELQUES OBJETS
PRÉCIEUX LORS DE L'INCENDIE
DU PARLEMENT.

L'honorable M. CLORAN: Avant que l'on procède à l'appel des articles de l'ordre du jour, je crois devoir appeler l'attention sur un incident très remarquable qui s'est produit durant le récent incendie de la bâtisse du Parlement. Je veux parler du sauvetage opéré par un très petit nombre d'employés du Sénat. Au milieu de grandes difficultés et d'un grand danger, ces quelques hommes ont sauvé des flammes de très précieux objets. Au nombre de ces objets se trouvent des souvenirs d'une grande valeur de la vie parlementaire en Canada. Ayant sauvé ces souvenirs que l'on ne pourrait remplacer à quelque prix que ce soit—s'ils avaient été détruits—les sauveteurs ont droit à la reconnaissance du peuple canadien. Grâce à leur dévouement, ces hommes, malgré le danger qui menaçait leur propre vie, ont sauvé, pour ainsi dire, des trésors appartenant au Sénat ou au Parlement du Canada. Par exemple, ils ont sauvé ce qui orne maintenant nos murs; ils ont sauvé les tableaux de nos rois et de nos reines que nous voyons, aujourd'hui, sur les murs de la salle où nous siégeons présentement. Ils ont sauvé le portrait inestimable de la Reine Victoria, la représentant avec la robe qu'elle portait lors de son couronnement. Ce portrait était suspendu dans la Chambre du sénat, et il est maintenant placé dans la Chambre des communes. Ils ont sauvé ces tableaux que vous voyez, ici, des anciens présidents de la Chambre Haute avant et après l'établissement de la Confédération. Ils ont sauvé les bustes du premier ministre actuel, sir Robert Borden; de l'ex-premier ministre, sir Wilfrid Laurier, et aussi celui de Son Honneur le Président actuel du Sénat. J'ai consulté un expert sur la valeur des objets ainsi sauvés, et l'on m'a dit que leur valeur totale ne se chiffre pas par une dizaine de mille piastres, mais par des centaines de mille piastres. Ces peintures que vous voyez sur nos murs sont des chefs-d'œuvres qui ne peuvent être remplacés. L'une d'elles est l'œuvre du plus grand peintre d'Angleterre, sir Joshua Reynolds.

Les sauveteurs, auxquels je fais présentement allusion, ont opéré ce sauvetage malgré les ordres de la garde militaire, les hommes de la police fédérale et de la brigade aux incendies qui voulaient les éloi-

gner du danger et les faire sortir de la bâtisse que les flammes envahissaient, et c'est le gentilhomme huissier de la Verge-Noire qui a fait cette déclaration. L'écroulement des toits commençait. Les brigadiers et les gardes militaires criaient aux sauveteurs: "Sortez!"—Mais il y avait là un homme—que nous voyons ici présent, aujourd'hui, sur le parquet de cette Chambre—l'huissier de la Verge-Noire (M. Chambers) qui répondait: "Non, nous ne sortirons pas jusqu'à ce que nous ayons sauvé ce qui peut être sauvé". Et, grâce à ce courage, les objets d'art sauvés, transportés ici, donnent aujourd'hui à notre salle improvisée du Sénat une apparence convenable; et c'est à ce petit nombre de sauveteurs, composé des messagers—au nombre de huit ou dix—et sous l'habile et énergique direction du gentilhomme huissier de la Verge-Noire, que nous devons cet avantage. Ne conviendrait-il pas que cet honorable Sénat reconnût d'une manière tangible les services rendus dans cette occasion tragique qui, je l'espère, ne se répétera plus jamais en Canada?

Je suggère donc des plus respectueusement à l'honorable ministre dirigeant le Sénat et aussi au comité de l'économie interne de bien vouloir prendre ce sujet en considération et de voir à ce que les services de ces jeunes et dévoués serviteurs du Sénat et du pays soient reconnus d'une manière convenable. Dans tous nos grands centres de population, immédiatement après quelques grands incendies, que voyons-nous? Dès le premier jour suivant, ceux qui ont éprouvé des pertes envoient un chèque au fonds de secours destiné aux veuves et orphelins laissés par ceux de la brigade du feu, qui ne sont plus. Pourquoi, dans la présente circonstance, le Sénat ne suivrait-il pas cet exemple de générosité et de gratitude? Je ne précise pas ce qui devrait être fait, ou quelle somme devrait être payée; mais l'honorable ministre dirigeant et le comité de l'économie interne devraient prendre ce sujet en considération et voir à ce que l'événement mémorable, auquel je fais présentement allusion, soit reconnu. Je ferai une simple suggestion. Si la chose dépendait de moi, je ferais graver les noms de ces huit ou dix sauveteurs sur une tablette de bronze, placée dans la salle du Sénat, comme souvenir du fait que ces serviteurs ont sauvé entre autres choses précieuses, les portraits de nos rois et reines; bien plus, qu'ils ont sauvé la "Masse" qui est maintenant étendue sur le bureau de cette Chambre—

[L'honorable M. LOUGHEED.]